



Bordeaux le 19 septembre 2017

**Les Chefs d'établissement
et l'équipe éducative
aux
parents d'élèves de 5°**

Objet : Voyage en Classe d'Hiver

Madame, Monsieur,

Comme nous l'avions annoncé lors des réunions d'informations en début d'année, nous avons l'intention de proposer aux élèves des classes de cinquièmes, une sortie en classe de neige sur le massif de La Pierre-Saint-Martin dans les Pyrénées.

Ce séjour aurait lieu du dimanche 14 au vendredi 19 janvier 2018.

L'hébergement se ferait dans un gîte de groupe (« la Maison de la Vallée ») en pension complète au sein même de la station.

Il sera encadré par 5 enseignants dont deux en Education Physique et Sportive.

Les intérêts pédagogiques de ce projet sont multiples :

- sportif avec 4 journées d'initiation ou de perfectionnement en ski alpin encadrées par les enseignants
- scientifique et géographique : les élèves seront sensibilisés à un aspect particulier en début ou fin de journée dans des domaines variés au programme de leur classe respective (S.V.T, développement durable, géographie) ;
- création multimédia : les élèves réaliseront chaque fin d'après-midi, grâce aux IPAD de l'établissement, un résumé écrit ainsi qu'un montage des prises vidéos de leur journée. En fin de séjour, ce travail permettra la réalisation d'un petit film, qui sera valorisé et pris en compte pour la formation au B2i.

Les renseignements définitifs (programme etc...) vous seront communiqués sous forme d'une circulaire dans le courant du mois d'octobre. De plus, une réunion d'information sera organisée au mois de décembre.

Avant d'aller plus loin dans l'organisation du voyage, accepteriez-vous que votre enfant y participe ?

En fonction du nombre d'inscrits, nous déciderons ou non de la réalisation du voyage. Vous serez amenés à participer aux frais pour un montant de 360 €.

Vous pouvez prendre contact avec la direction de l'établissement en cas de difficultés financières pour le règlement du voyage. Des solutions pourront être envisagées.

Etant contraints de donner des arrhes pour confirmer les réservations, votre inscription préalable demeurera définitive. Pour cela il vous faut joindre, avant le vendredi 20 octobre, le coupon réponse au verso de cette feuille et un premier chèque de 120 € à l'ordre de l'OGEC Saint Louis Sainte Thérèse dans une enveloppe cachetée et nominative.

Les inscriptions seront **REMISES UNIQUEMENT AU SECRETARIAT.**

Le nombre de participant maximum sera de **30 élèves** (26 élèves de cinquième et 4 élèves tuteurs de troisième sélectionnés). En cas d'un nombre trop élevé de réservations, un tirage au sort sera effectué pour déterminer la liste définitive des participants.

Si le voyage ne peut pas avoir lieu, vu le nombre insuffisant d'inscrits, vous serez évidemment remboursés.

Si le voyage se déroule, vous devrez acquitter un second versement de 120 € avant le vendredi 24 novembre 2017, et le solde de 120 € avant le vendredi 22 décembre 2017.

Sachez que nous équilibrons le budget du voyage en fonction du nombre des élèves inscrits, et, de ce fait, toute annulation d'inscription peut remettre en cause le voyage de la classe.

Enfin les élèves qui auront d'ici le départ un comportement incorrect, ne seront pas inscrits par la Direction. Dans ce cas, les parents seront remboursés et la place sera donnée à un autre candidat inscrit sur la liste d'attente.

Espérant ainsi vous donner satisfaction, je vous prie de croire, madame, monsieur, à l'assurance de mes respectueuses et dévouées salutations.

Le Chef d'établissement du Collège
Emmanuel VILBOIS



✂ _____

**A REMETTRE AU SECRETARIAT AU PLUS TOT ET
AVANT LE VENDREDI 20 OCTOBRE 2017**

Sondage d'Inscription pour le séjour en classe de neige

Je soussigné, parent de

l'élève : en classe de.....

résidant à, tél :

souhaiterait que mon enfant participe au séjour en classe de neige organisé par le Collège Sainte Thérèse de Bordeaux en janvier 2018. J'ai bien lu les termes de la circulaire du 19 septembre 2017 et en particulier les informations concernant une éventuelle annulation dont je serais à l'origine.

A cet effet, je joins à ce bon un chèque de 120 € (à l'ordre de « OGEC SLST ») ou 120 € en espèces (un reçu sera alors délivré) à remettre **au secrétariat**.

MON PREMIER VERSEMENT SERA REMBOURSÉ SI LE VOYAGE DEVAIT NE PAS AVOIR LIEU.

Fait à Bordeaux le

Lu et approuvé + Signature